

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE LECTORAT 2023

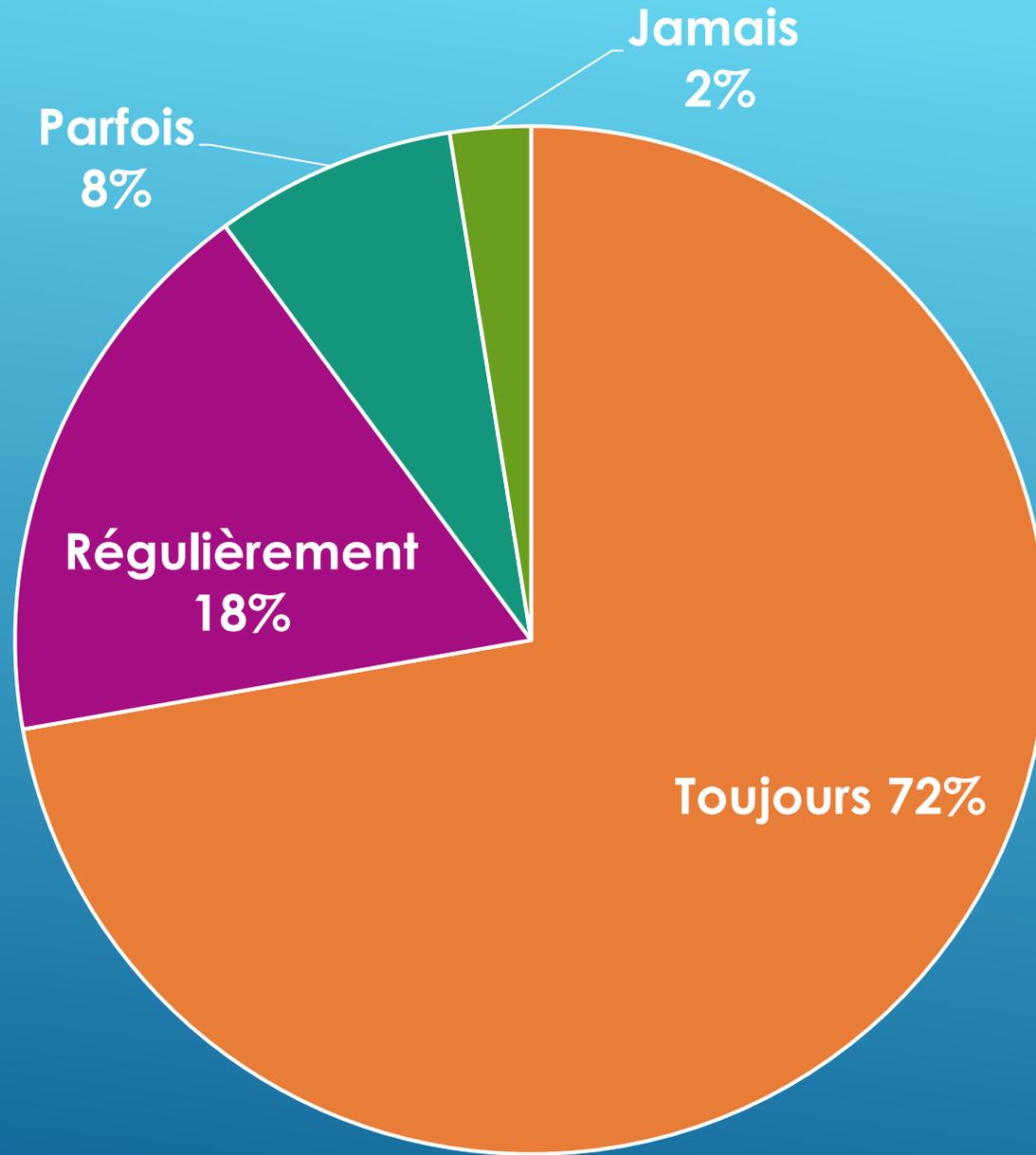
Evaluation du bulletin municipal

*Enquête réalisée par le service communication
de la Ville de Dechy*

Quelques chiffres :

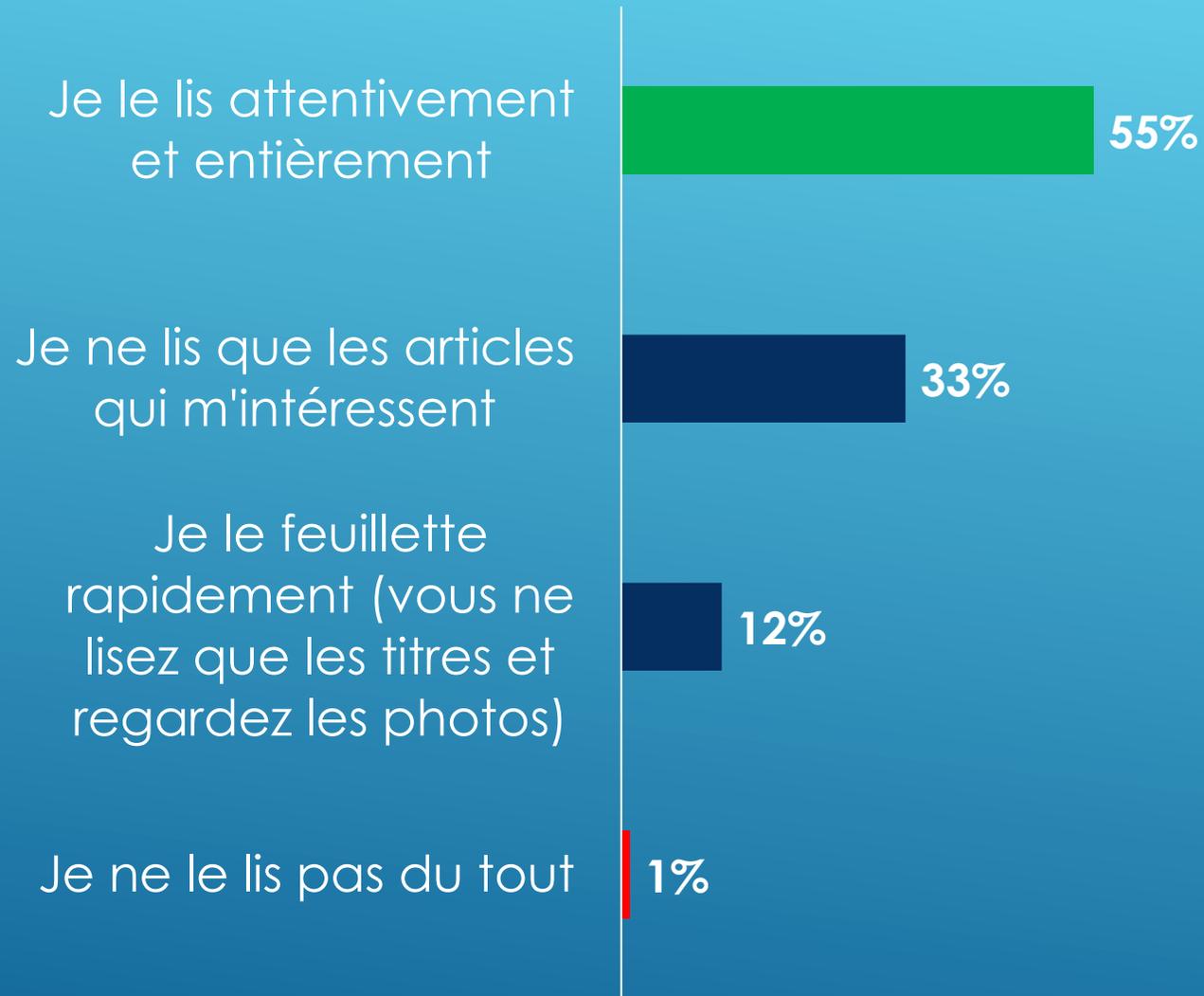
- *Nombre de questionnaires papier imprimés : 2400*
- *Nombre de questionnaires papier distribués : 2315*
- *Nombre de réponses papier reçues : 57*
- *Nombre de réponses en ligne reçues : 141*
- *TOTAL de questionnaires reçus : 198*

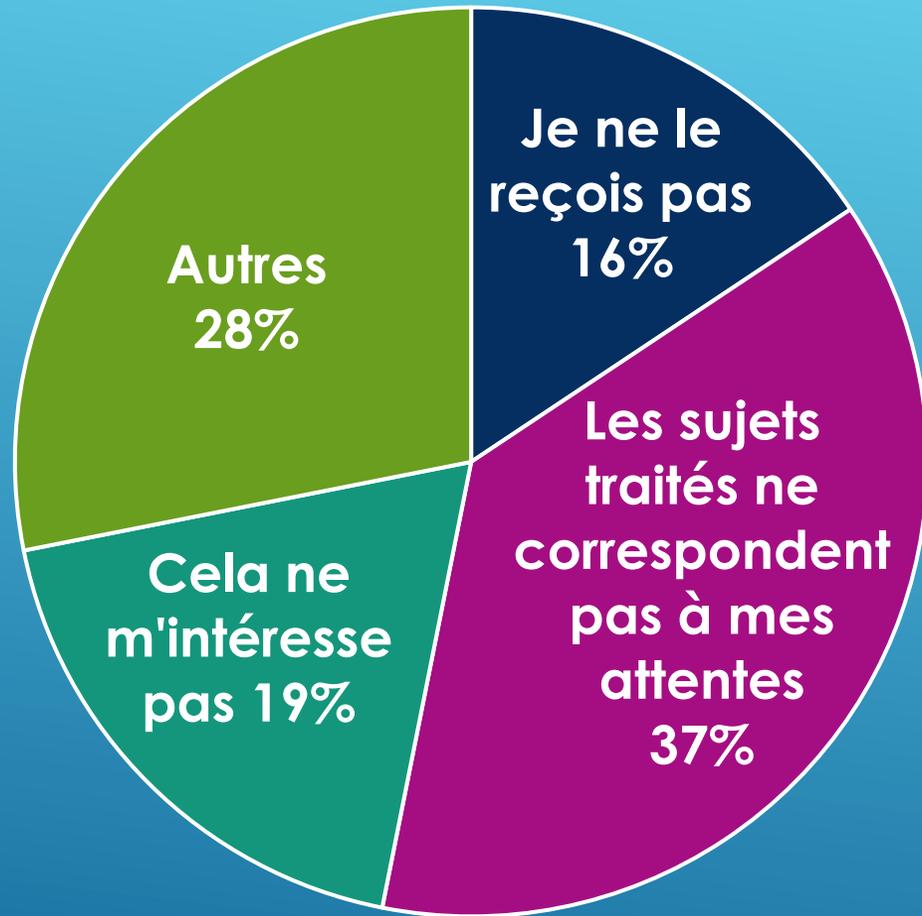
FRÉQUENCE DE LECTURE



LES DIFFÉRENTS TYPES DE LECTURE

(en % arrondi à l'unité supérieure)



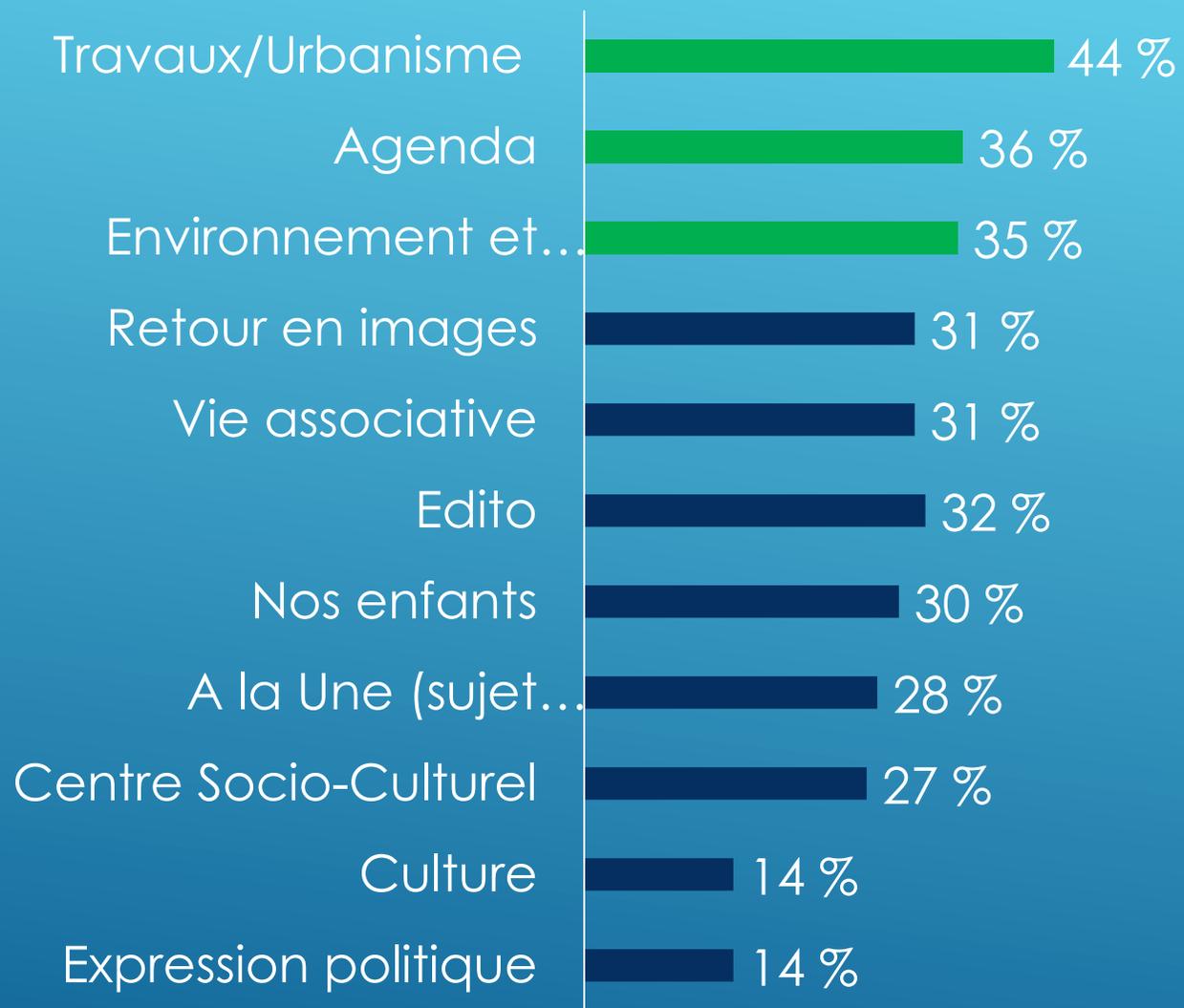


LES RAISONS POUR LESQUELLES VOUS NE LE LISEZ PAS

32 répondants ont répondu à cette question.

Dans la catégorie autres, les propositions suivantes ont été abordées :

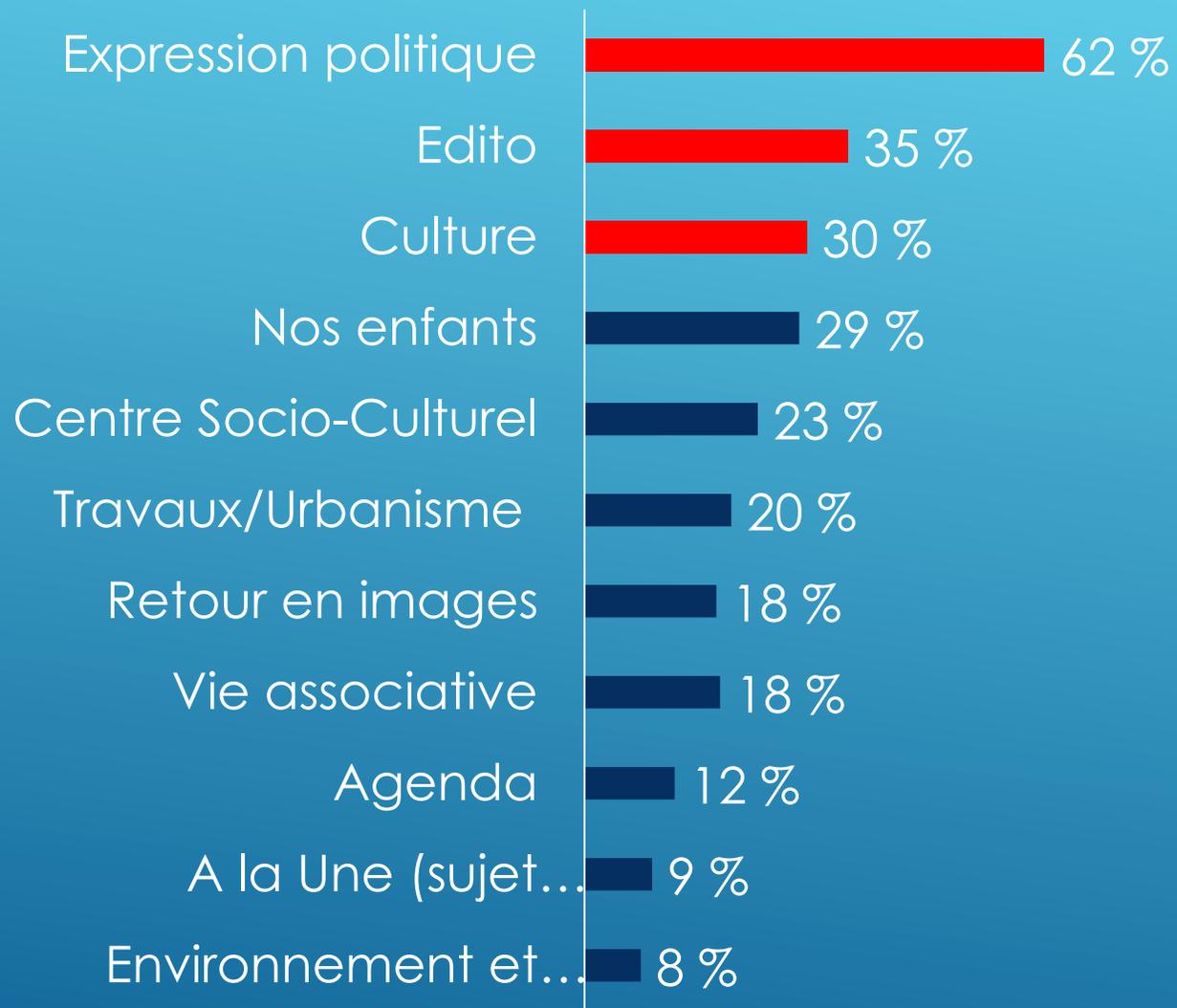
- « Je le lis donc pas de problème »
- « Parce que je ne le reçois pas et quand je l'ai, il arrive en retard. Le mois est déjà écoulé »
- « C'est très souvent la même chose : photo de Monsieur le Maire avec les représentations d'associations, une fois l'action passée. Pub pour des repas ou des lotos. Mot de la majorité et de l'opposition ... et quelques petites photos par-ci par-là pour compléter les 4 pages »



LES TROIS RUBRIQUES LES PLUS LUES

(en % arrondi à l'unité supérieure)

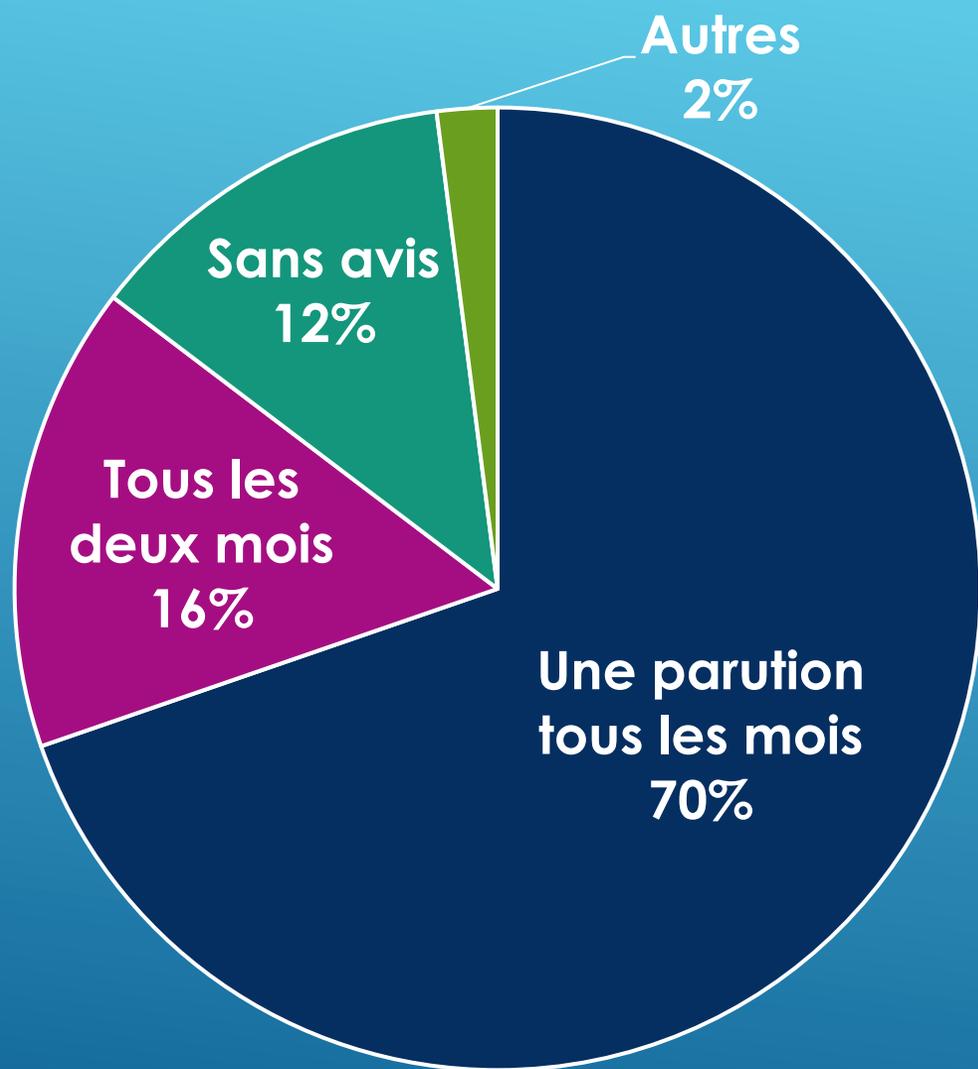
Question à choix multiples



LES TROIS RUBRIQUES LES MOINS LUES

(en % arrondi à l'unité supérieure)

Question à choix multiples

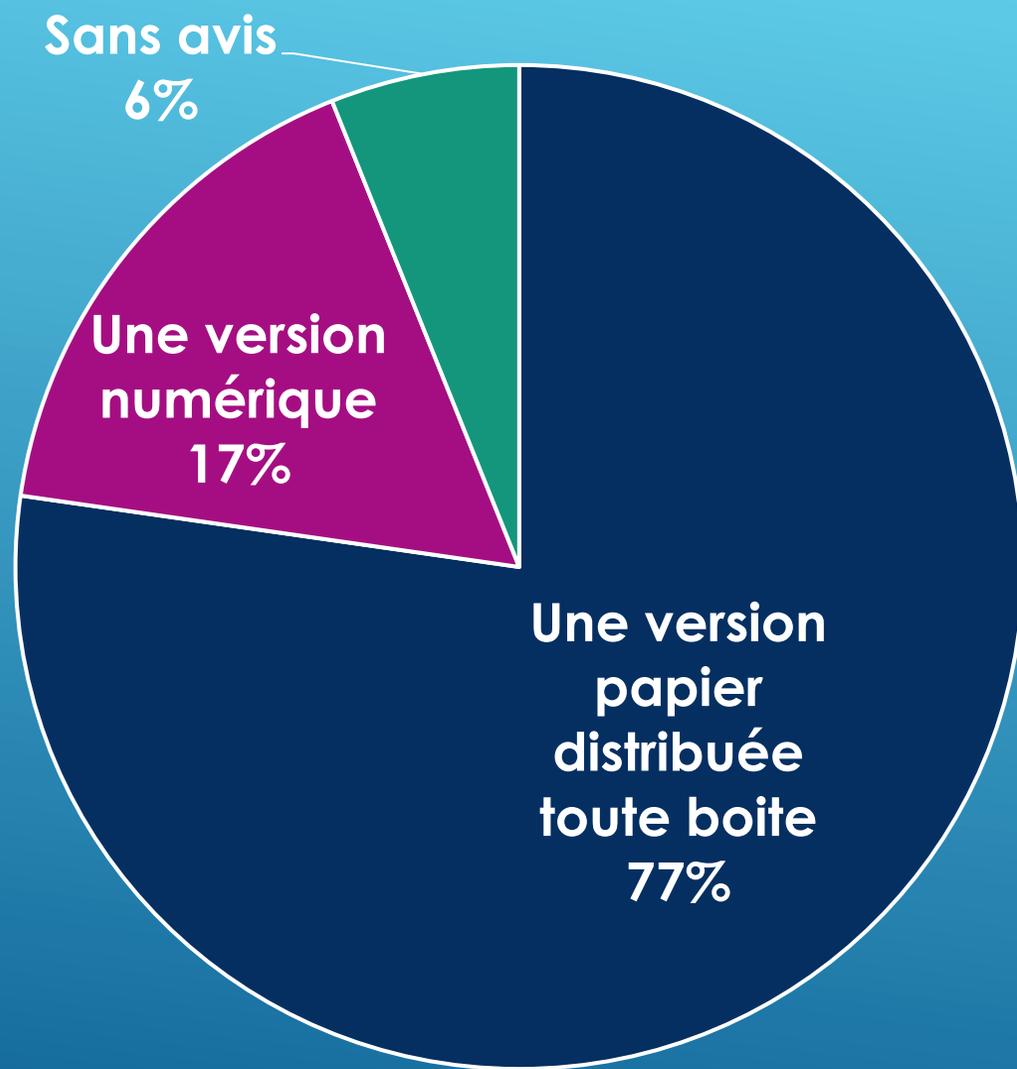


LES PÉRIODICITÉS SOUHAITÉES

(en % arrondi à l'unité supérieure)

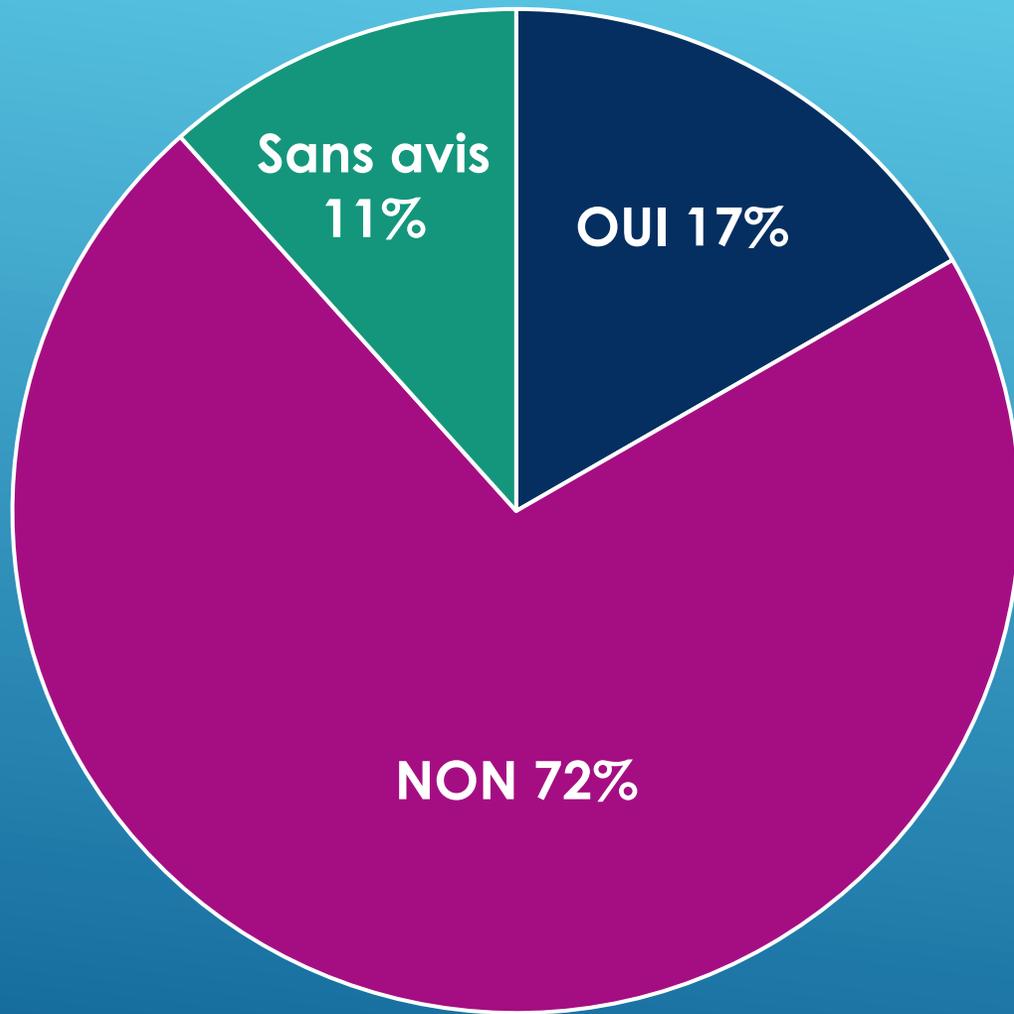
Propositions dans la catégorie « Autres » :

- Une fois par an
- Tous les 6 mois
- Trimestriel
- Tout dépend du budget et des économies que vous souhaitez réaliser



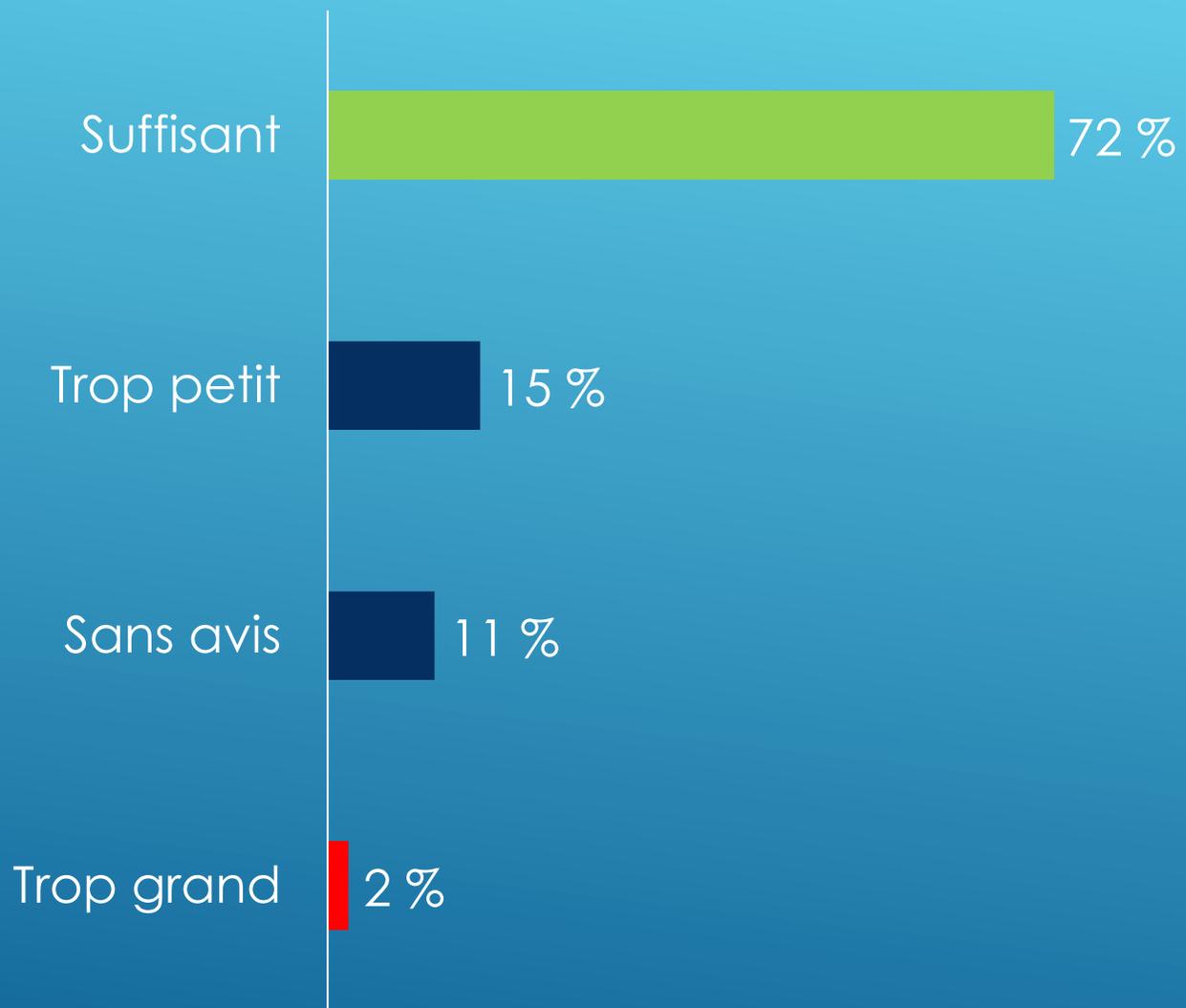
LES MODES DE DIFFUSION PRÉFÉRÉS

(en % arrondi à l'unité supérieure)



ÊTES-VOUS FAVORABLE À
UN BULLETIN TOTALEMENT
DÉMATÉRIALISÉ?

(en % arrondi à l'unité supérieure)



LE NOMBRE DE PAGES

(en % arrondi à l'unité supérieure)

Tout à fait d'accord

52 %

D'accord

38 %

Pas d'accord

8 %

Sans avis

2 %

LE BULLETIN EST
AGRÉABLE À LIRE

(en % arrondi à l'unité supérieure)

Tout à fait d'accord



LA COUVERTURE EST ATTRACTIVE

(en % arrondi à l'unité supérieure)

D'accord



Pas d'accord

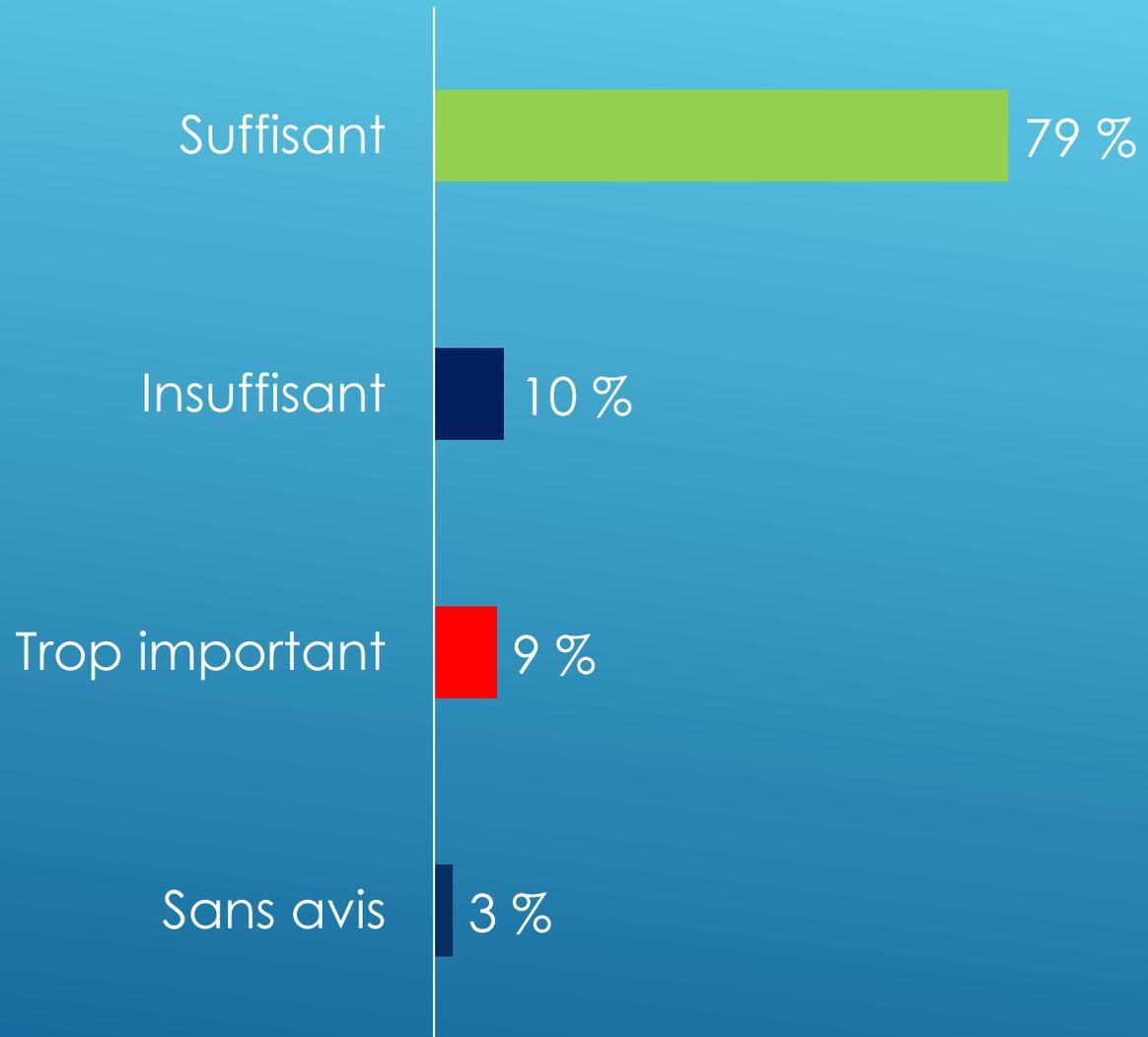


Sans avis



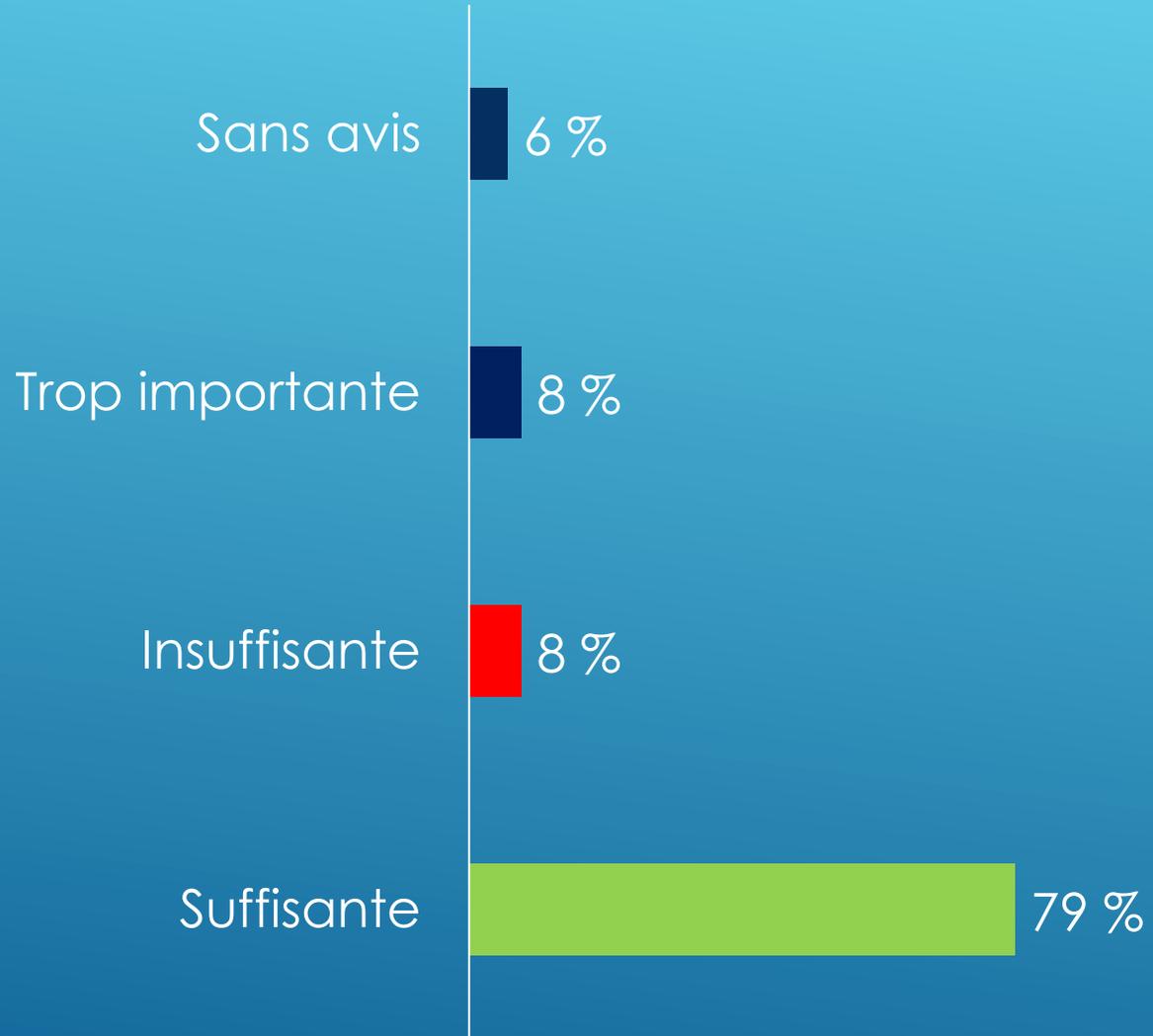
LE NOMBRE DE PHOTOS

(en % arrondi à l'unité supérieure)



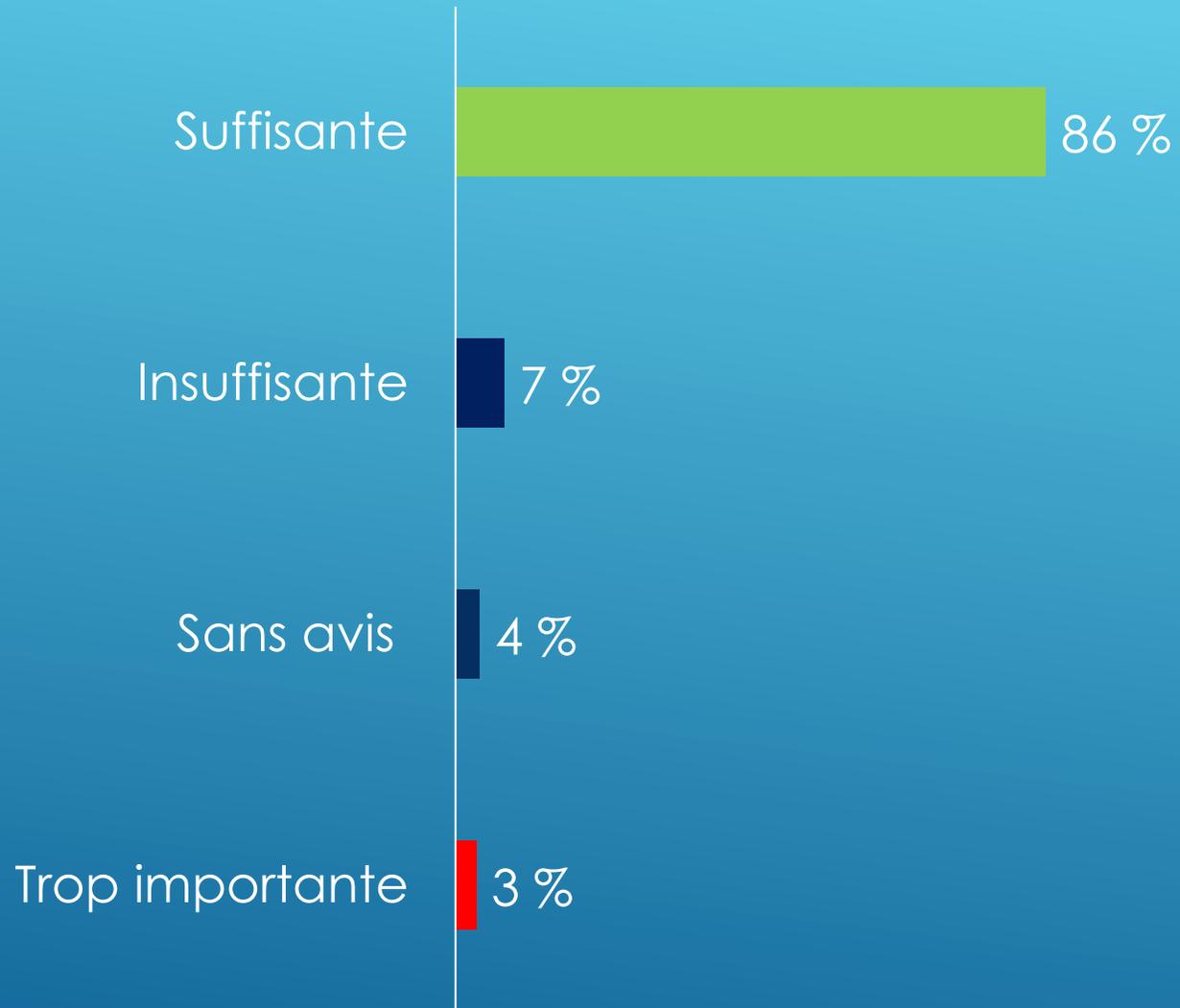
LA TAILLE DES PHOTOS

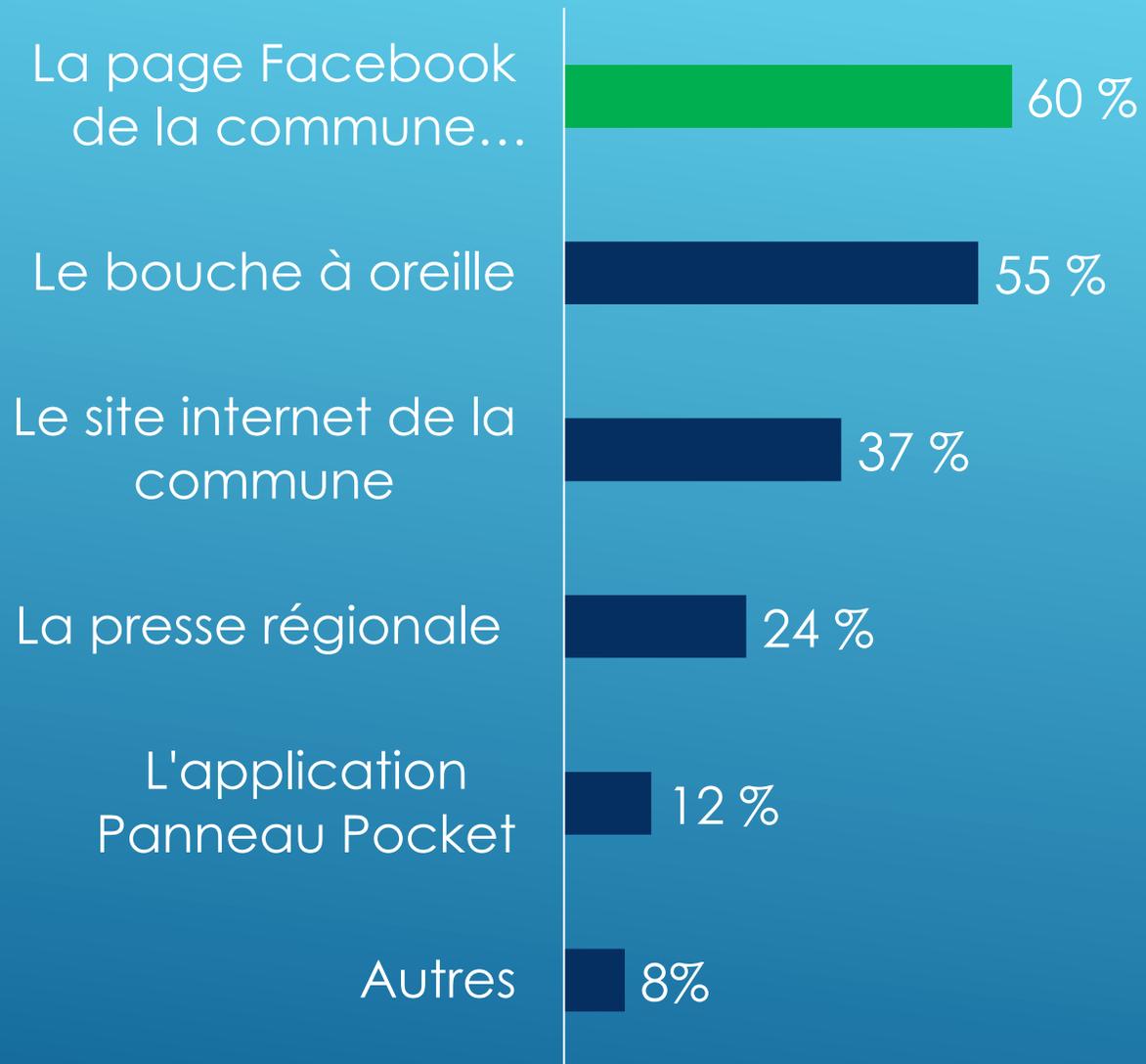
(en % arrondi à l'unité supérieure)



LA TAILLE DES TEXTES

(en % arrondi à l'unité supérieure)





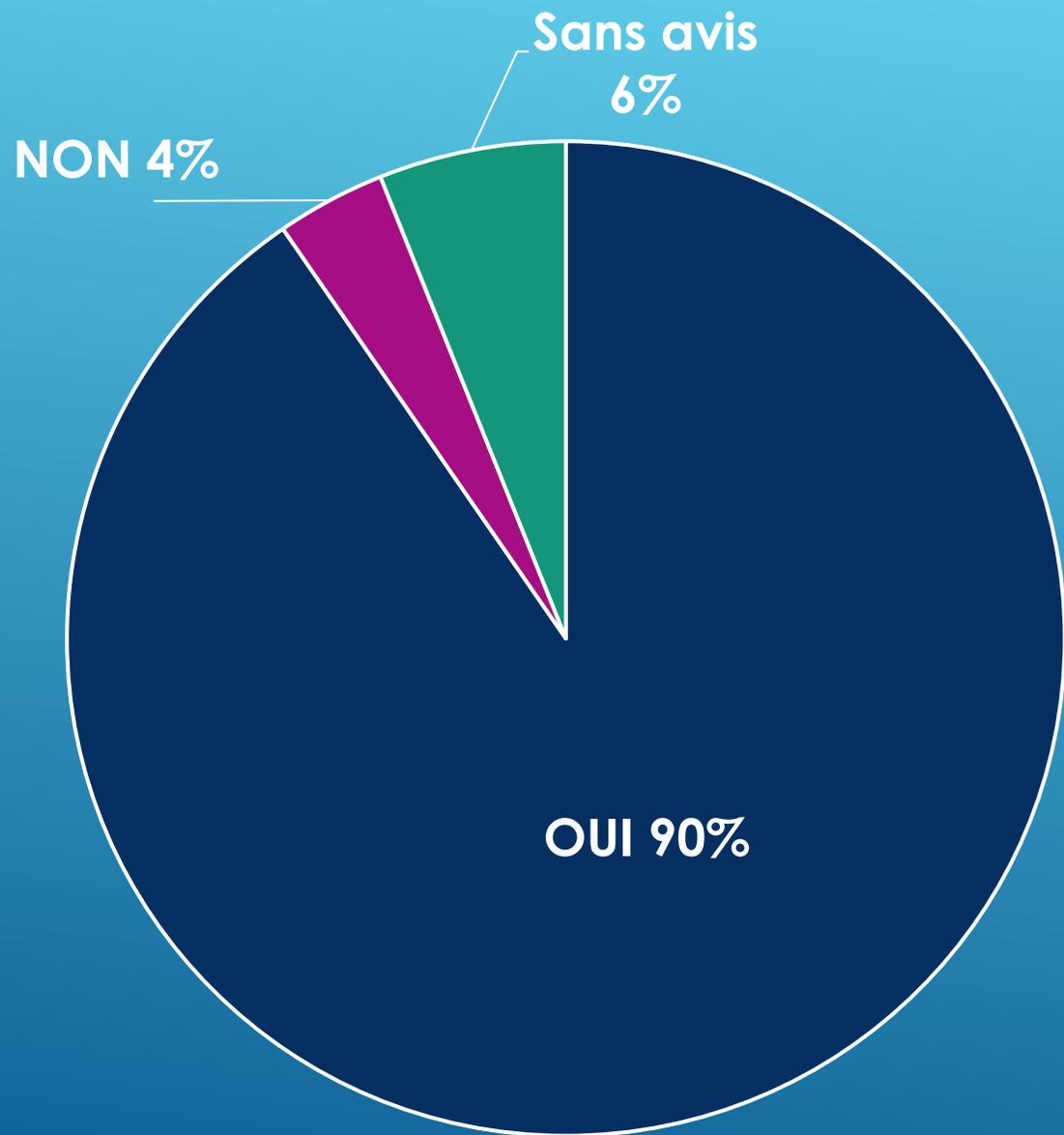
LES AUTRES MOYENS D'INFORMATIONS UTILISÉS

(en % arrondi à l'unité supérieure)

Question à choix multiples

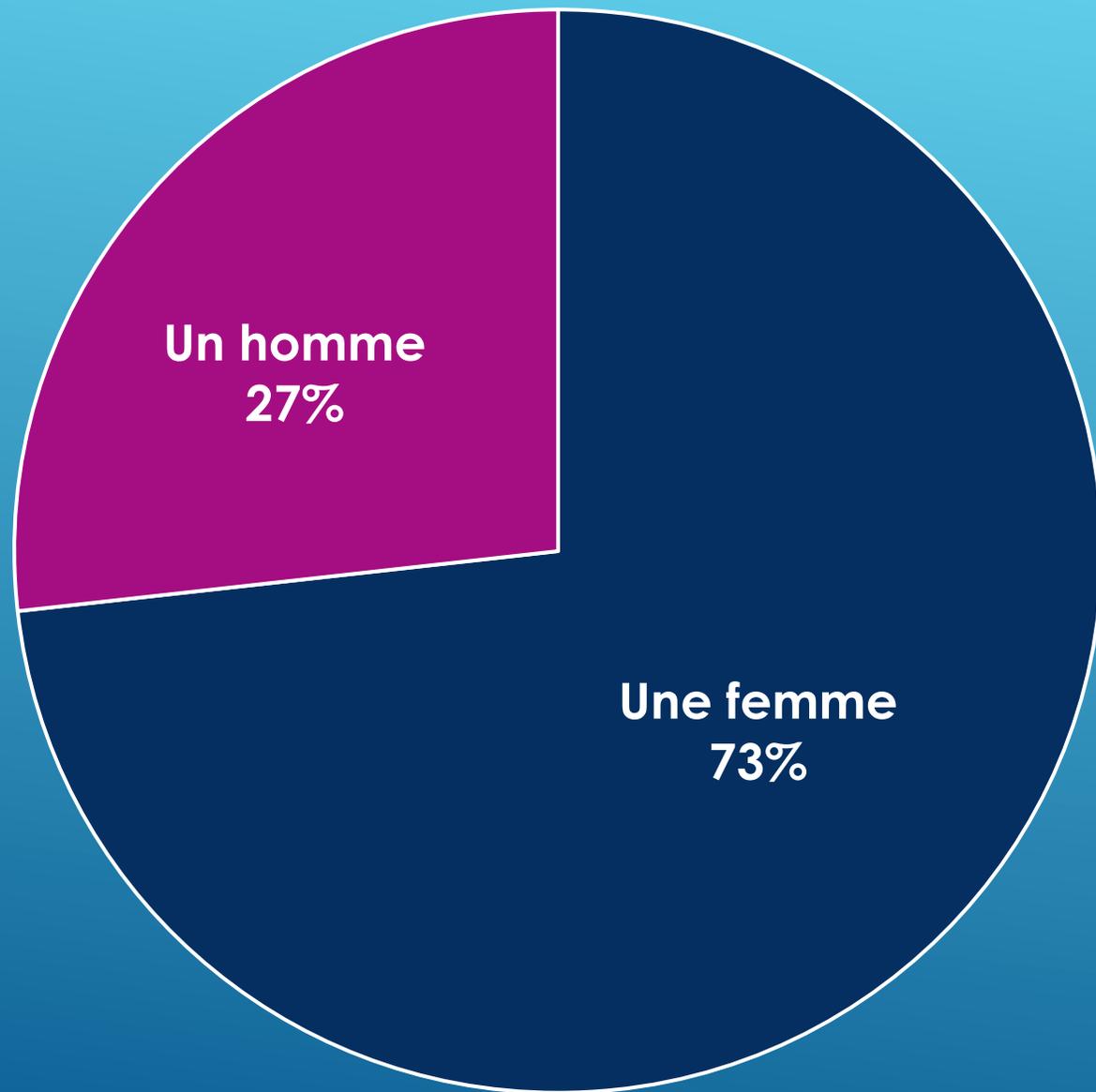
Propositions dans la catégorie « Autres » :

- « *L'accueil de la Mairie* »
- « *La page Facebook « Dechy au fil du temps »* »
- « *Affichage en Mairie* »
- « *J'appelle la Mairie* »
- « *Mairie et centre social* »



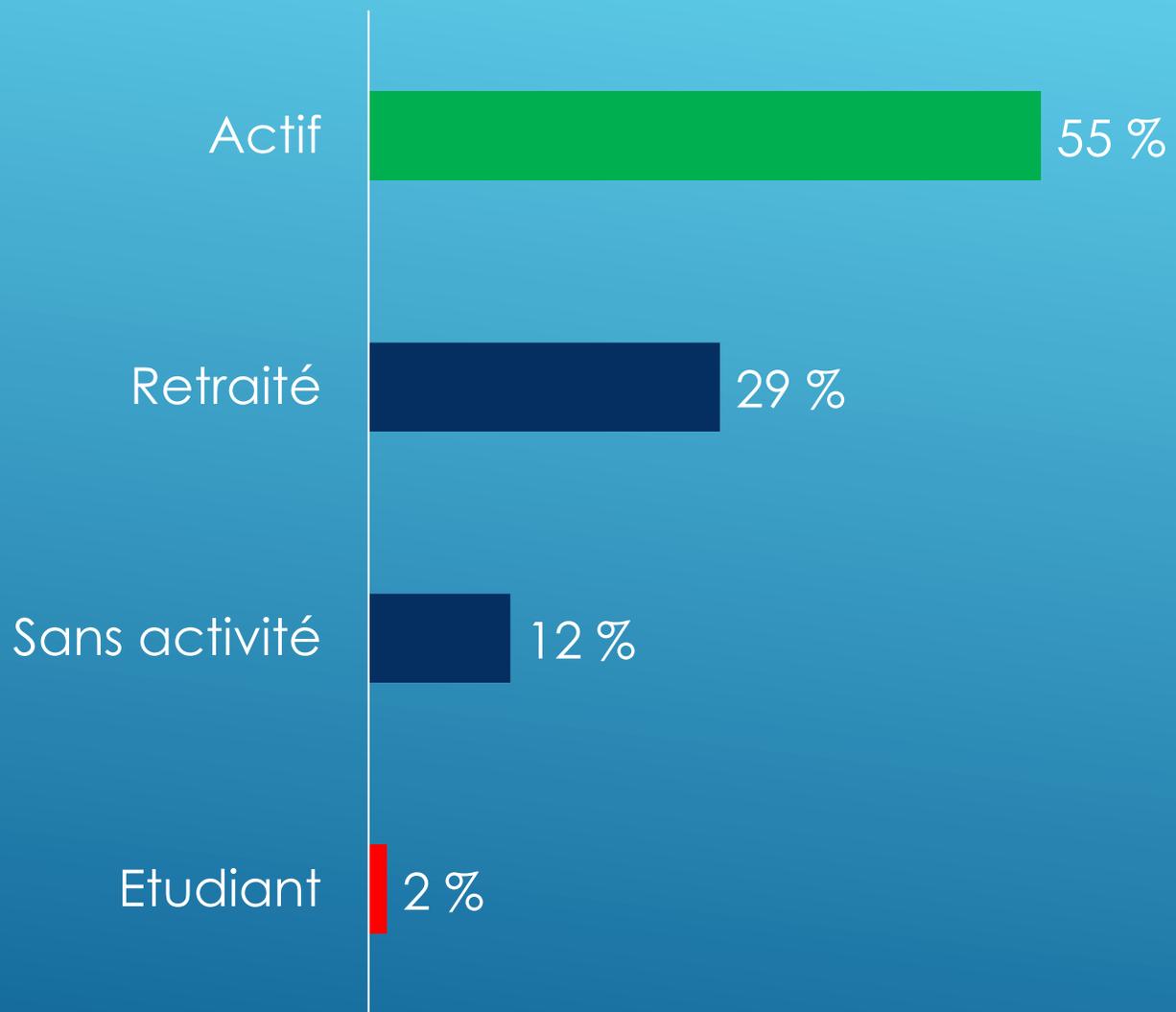
LE NOM DU BULLETIN VOUS CONVIENT-IL?

(en % arrondi à l'unité supérieure)



VOUS ÊTES :

(en % arrondi à l'unité supérieure)

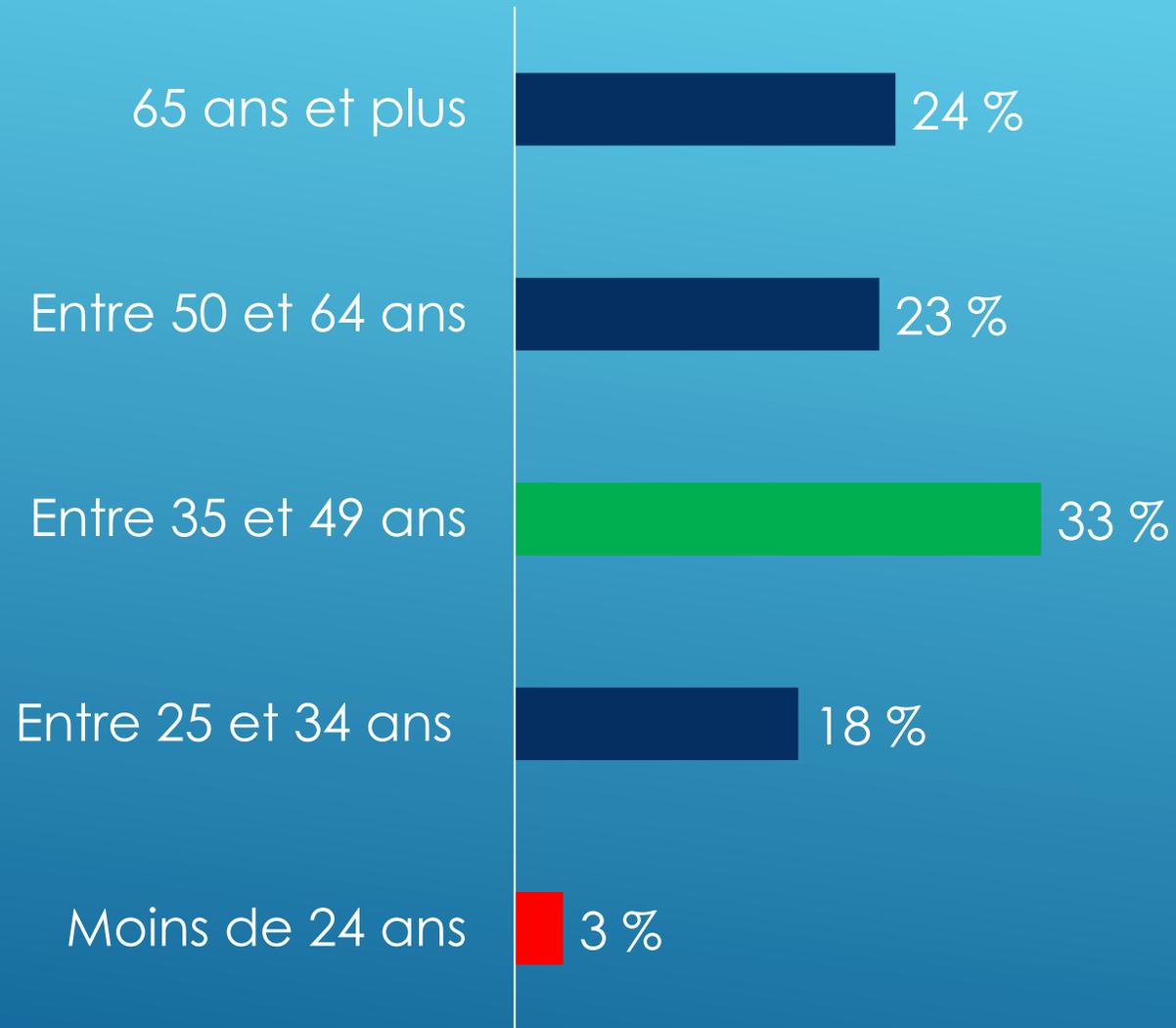


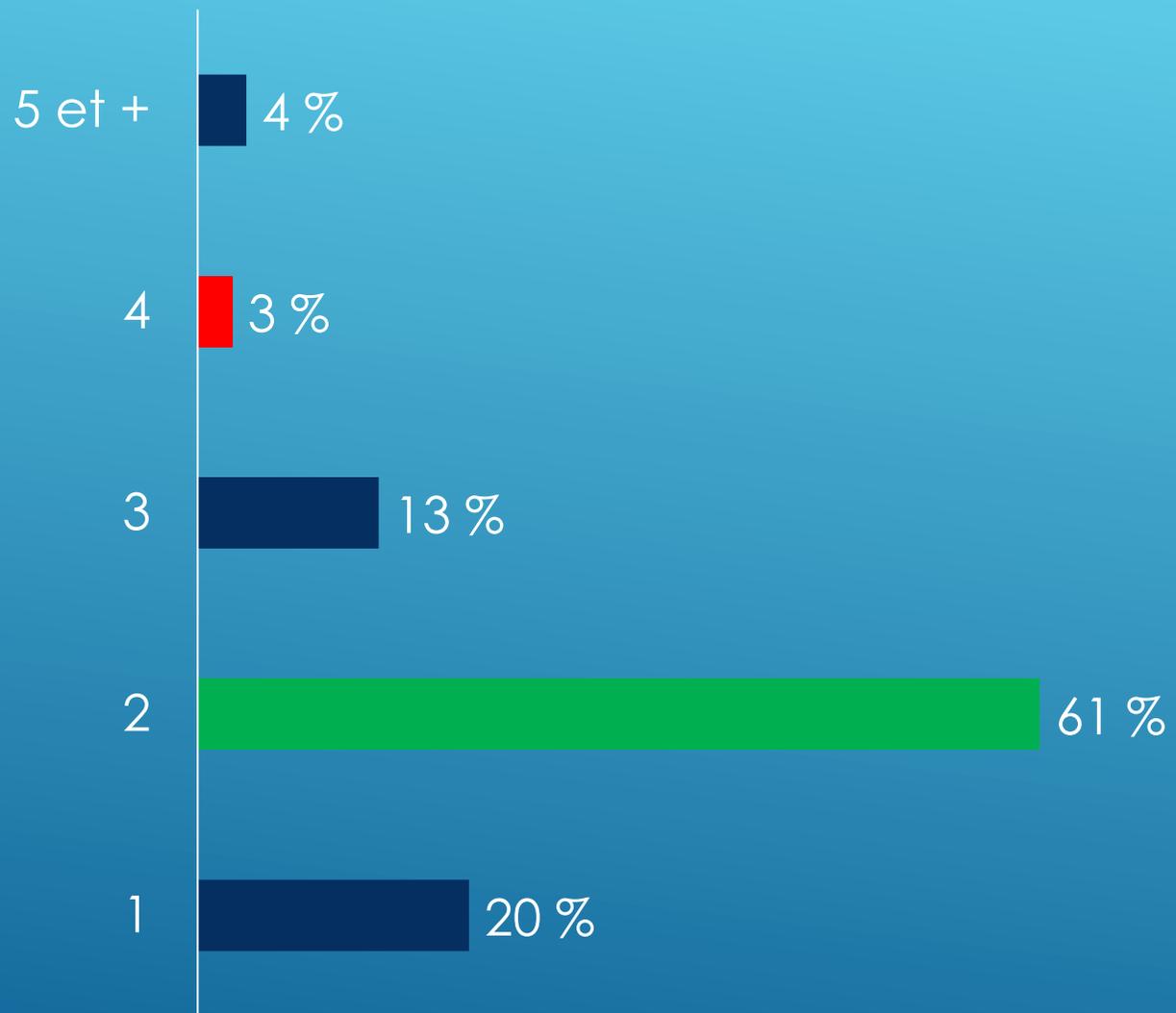
VOUS ÊTES

(en % arrondi à l'unité supérieure)

LES TRANCHES D'ÂGES DES LECTEURS

(en % arrondi à l'unité supérieure)



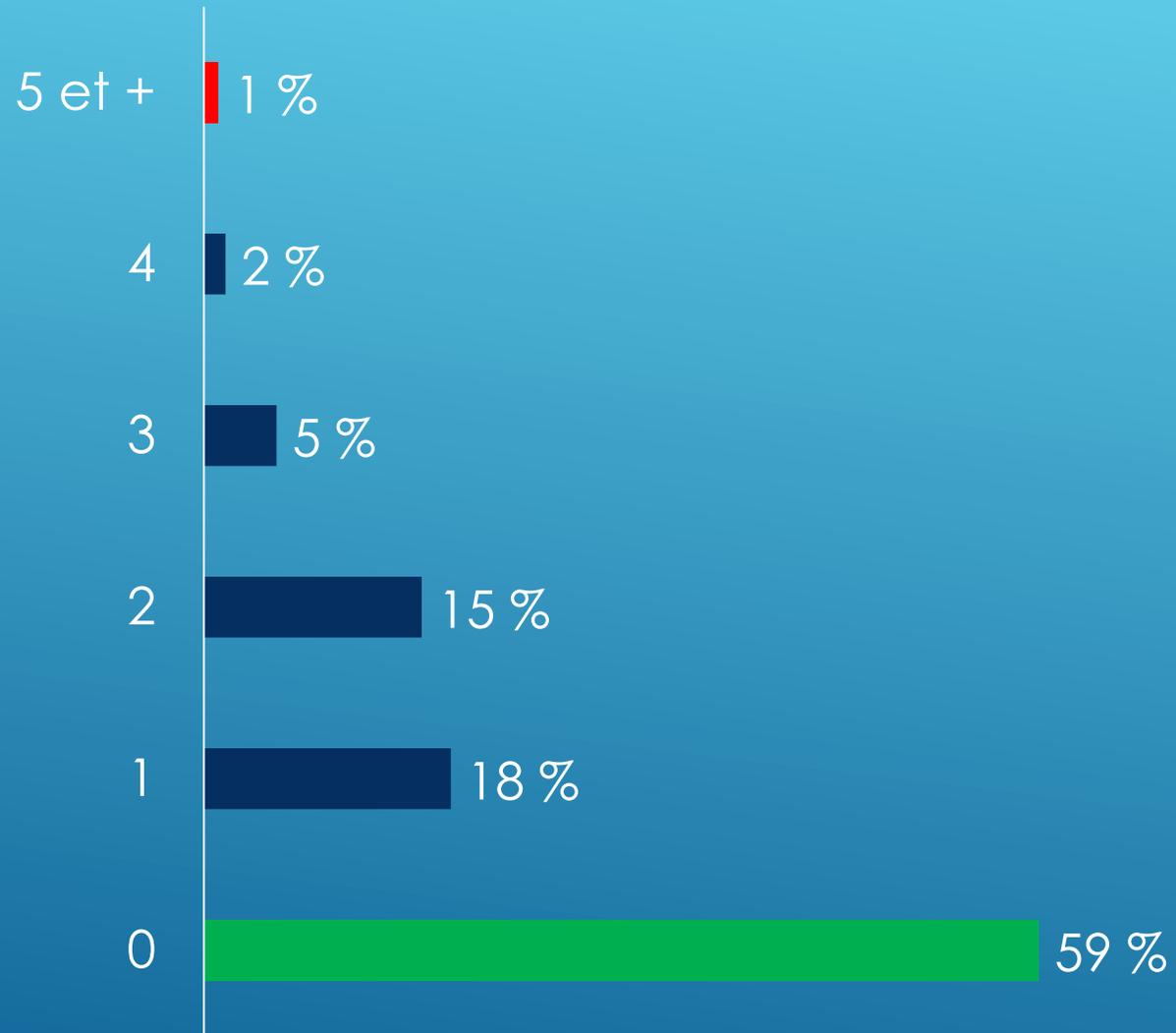


NOMBRES D'ADULTES DANS LE FOYER

(en % arrondi à l'unité supérieure)

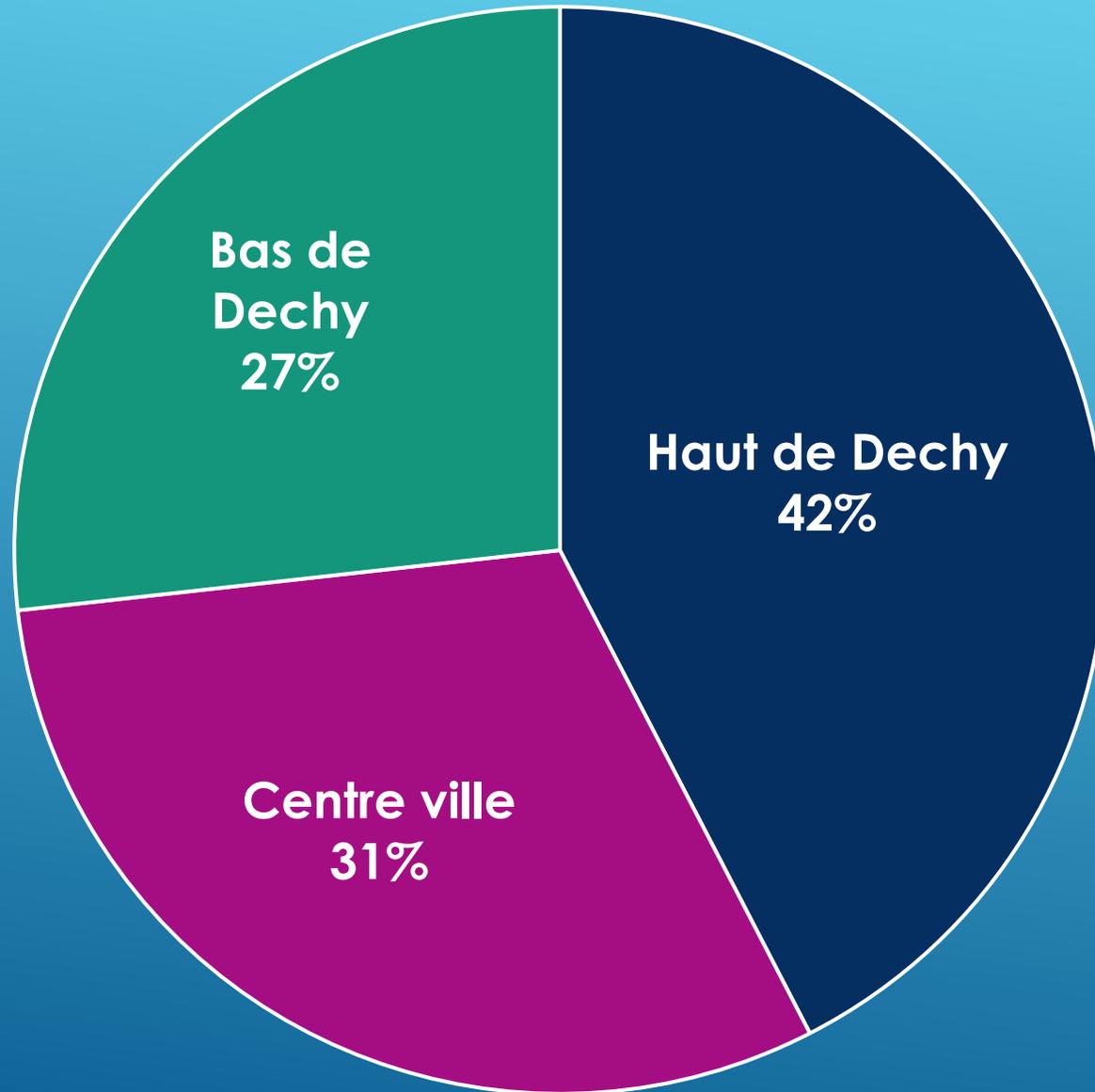
NOMBRES D'ENFANTS DANS LE FOYER

(en % arrondi à l'unité supérieure)



LES SECTEURS D'HABITATION DES LECTEURS DU BULLETIN

(en % arrondi à l'unité supérieure)



LE POINT DU VUE DU LECTEUR

Rappel : 90% des sondés ne souhaitent pas changer le nom du bulletin. Toutefois, les lecteurs se sont exprimés sur cette possibilité et étaient invités à émettre une ou plusieurs propositions.

A la question, « si le nom du bulletin ne vous convient pas, dites-nous pourquoi? », une seule réponse a été émise :

« Le Dechynois est un habitant de la commune. C'est singulier, beaucoup trop pour une ville qui se dit socialiste. »

Voici les propositions de nom émises :

- La vie dechynoise
- La gazette du Maire
- Dechy une ville qui bouge ou le bien vivre à Dechy
- Dechynois, Dechynoises

Rappel : Le lecteur était invité à donner son avis sur les différentes rubriques et les sujets qu'il souhaite lire dans le bulletin.

Voici les propositions et remarques :

- *« Les projets de travaux et coût des embellissements de la ville. La place des commerçants. La parole aux habitants »*
- *« Mettre plus en valeur les employés municipaux et leur travail. Remettre une rubrique « Etat civil » (mariage, décès, naissances). Faire de la publicité ou présenter les différents commerces. »*
- *« Associations sportives et résultats »*
- *« Toutes propositions m'intéressent »*
- *« Les naissances, les décès de Dechy si cela est possible. »*

- *« Rubriques activités CCAS »*
- *« Les activités sportives, la vie des associations, la sécurité. Il y a trop de photos des élus. »*
- *« La page « état civil » manque beaucoup. Ce n'est pas par curiosité que l'on s'intéresse aux différentes publications de naissances, décès, mariages. Cette page permettait d'informer tout simplement. »*
- *« Le nombre de pages pourrait être variable suivant l'actualité. Le Nombre de photos est suffisant mais tout dépend également de ce qui est dessus. Une rubrique qui existait avant était les naissances, les mariages et les décès. Je pense que la non présence de cette rubrique nous éloigne de la vie de la ville. Tout le monde ne lis pas la presse.*

- « *Présentation du personnel, des services et de leurs intérêts envers les administrés (services rendus à la population) »* »
- « *Une rubrique recette »* »
- « *Etat civil »* »
- « *Recette, page de jeux »* »
- « *Une information sur les naissances et les décès de la commune »* »
- « *Pour la ferme Jacquart, le marché le 3ème dimanche du mois il n'y a pas grand-chose. Il faudrait fromage, poulet, charcuterie, viande de cheval. Il faudrait une deuxième place handicapée en face de la boucherie Momo. Voir pour les poubelles sur la place. Les gens sont sales. »* »

- « *Des comptes rendus d'activités d'associations* »
- « *La vie des associations. Ce qui se passe à Dechy. Des associations à Dechy. Noms des personnes décédées, mariage, baptêmes (naissances). Des travaux sur Dechy.* »
- « *De la culture générale sur la commune; des informations importantes du prochain trimestre; des idées de sorties; indiquez des rubriques trucs et astuces; le saviez-vous; et quelques écrits pour lire le prospectus aux enfants* »
- « *Mettre de la culture +++++, les décès, les mariages, mettre plus d'infos dans l'agenda* »

- « Le bilan budgétaire de l'année passée; présentation des structures associatives pour nos enfants souhaitant intégrer et les démarches pour s'inscrire; instaurer des bulles de type « Le saviez-vous » ou « ça s'est passé ici »; faire des pages pour que nos jeunes lisent; des infos sur l'école et des idées de sorties pour les jeunes et moins jeunes, agenda beaucoup plus détaillé sur une plus grande période (ex: trimestre ou semestre); utiliser un papier + fin type « La Voix du Nord ». Si vous ne dématérialisez pas : mettre plus de couleur pour être plus attractif. Nous ne souhaitons pas lire un livre mais bien le journal communal! Monsieur le Maire, vous n'avez pas mis de lumières de Noël dans les rues mais pourquoi ne pas couper les lumières la nuit comme dans les communes avoisinantes ? »

- « Plus sur les activités du CSC »
- « Des chiffres pour la santé de la ville. Exemple : chômage, nombre de retraités, actifs, employés de la commune. »
- « Un agenda plus détaillé au trimestre, des infos sur les aides que l'on peut avoir, le développement durable, mettre une cartographie avec les équipements, les services de la mairie et le recrutement dans les boîtes autour de la commune, un point sur les objets perdus. »
- « Pourquoi avoir retiré l'Etat civil (naissances, mariages, décès). Annonces des sorties ou animations du Centre Social »
- « C'est parfait »

- « Décès, mariages, baptêmes »
- « C'est déjà pas mal »

Rappel : Face aux nombreuses demandes pour la rubrique Etat civil, il est nécessaire de rappeler que l'utilisation des données est strictement limitée par la CNIL.

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de messages de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou cette publication. Les informations collectées pour ces seules fins ne peuvent être ni conservées ni alimenter un fichier permanent.